 INFORMATION

Rentrée 2024 – 2025

Inscriptions Restauration Scolaire Périscolaire

Le périscolaire, la restauration scolaire débuteront le **Lundi 2 septembre 2024**.

Les inscriptions en restauration scolaire, aux activités périscolaires (Accueil matin et soir) doit être renouvelées lors de chaque rentrée.

Vous devez impérativement fournir un nouveau dossier d’inscription complet avec les documents suivants….

* Fiche de renseignements

N’oubliez pas de noter votre numéro d’allocataire CAF, sans cela le tarif

de la tranche la plus haute sera appliqué.

Votre quotient familial est mis à jour en au mois de janvier de chaque année. Si votre situation familiale change en cours d’année merci de nous en avertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau QF.

- Fiche sanitaire

* Photocopie des vaccins
* Attestation d’assurance responsabilité civile en cours de validité
* Planning de Septembre 2024 rempli
* Droit à l’image

Merci de lire le règlement intérieur avec votre enfant avant de signer et de retourner le coupon.

Pour procéder à l'inscription de votre (vos) enfant(s), nous vous invitons à retirer un dossier, soit :

* Auprès de Christine directrice Francas  à l’école de Saint-Maurice Colombier aux horaires suivants :

🡺 11h30 à 18h30 le lundi mardi, jeudi et vendredi

* Sur le site de l’école (école du Bié Saint-Maurice colombier…sur l’onglet restauration)
* En Mairie de Saint-Maurice
* Ou par mail

Le dossier complet (un par enfant) dûment renseigné doit être retourné à la directrice au plus tard le 30 juin 2024

Renseignements

Accueil périscolaire 🡪 06.74.98.55.44

MAIL

Saintmauricecolombier.cdl@francas-doubs.fr

La Directrice